

VIOURE AL PAIS

Le BOURG 46130 TAURIAC

Déclarée à la Préfecture du LOT(46) sous le numéro 793 384 116 00018
Le: 15 décembre 2012

Compte rendu de la réunion du 12 janvier 2019

Les membres de l'association Vioure Al Pais se sont réunis en assemblée générale le 12 janvier 2019 à 14h30 salle polyvalente de la mairie.

Étaient présents(es) :

Mme le Maire et le premier Adjoint au Maire.

Les Membres et pouvoirs : (voir liste d'émargements)

- 58 adhérents
- 8 pouvoirs

Pour le bureau :

*Martine CHEMLA, Jean-Luc DESRUELLE, Jeannine GOULOUMET,
Michèle LENORMAND, Christian NOCQUE, Jean-Marie ROSQUIN*

Ordre du jour En présence de l'assemblée générale

En préambule, Le Président remercie l'assemblée et présente ses meilleurs vœux à tous les adhérents, à la mairie et associations qui travaillent avec nous, tout au long de l'année, pour entretenir ce lien social.

Le président donne lecture du courrier de Mme Monique ANJUERES, qui pour des raisons de santé, ne pourra plus participer aux rendez vous de notre association.

1) Inscriptions / quorum

Le quorum est atteint 66/83

2) Les activités réalisées au cours de l'année écoulée :

Le repas de printemps au relais de Gintrac

Le vide-grenier

Le pique-nique sur le plan d'eau

La sortie « Moissac au fil de l'eau »

La sortie café-théâtre de Rocamadour

La soirée crêpes

La crèche et la bénédiction par le Père J.MACAYA

Le repas de Noël

3) Présentation des comptes de l'association pour l'année écoulée :

SYNTHESE des comptes VIOURE AL PAÏS

Comptes au 31 janvier 2018 :	Compte	Épargne
	2 423,13 €	9 442,94 €

Recette de l'année :	10 767,90 €
----------------------	-------------

Total des recettes : 13 191,03 €

Total des dépenses : 12 331,03 €

Comptes au 7 janvier 2019	Compte	Épargne
	860,00 €	9 442,94 €

Intérêts 2018	69,36 €
---------------	---------

L'assemblée adopte à l'unanimité le bilan financier 2018.

4) Statuts de l'association :

Traité en réunion le 31 octobre 2018, mais devra être vu plus profondément en bureau.

5) Membres Actifs : Le président annonce qu'il est démissionnaire de son poste, la charge de travail étant incompatible avec ses projets personnels. Cette décision a été exposé aux membres actifs lors d'une réunion de préparation, le 31 octobre 2018. A cette date la constitution d'un nouveau bureau devait assurer la relève.

La vice présidente demande la parole et explique très émue, qu'elle n'est pas en mesure de reprendre la présidence de l'association.

Il est demandé à l'assemblée de constituer les membres actifs qui auront à constituer le nouveau bureau. Gilbert précise « qu'une association en sommeil est difficile à remettre en route ».

Prennent part en tant que membre actif :

- *Christiane BRANDE*
- *Françoise BRANDE*
- *Martine CHEMLA*
- *Claude DANIEL*
- *Jean Luc DESRUELLES*
- *Michèle LENORMAND*
- *Thérèse LIEGEOIS*
- *Christian NOCQUE*
- *Marie-Odile ROSQUIN*
- *Jean-Marie ROSQUIN*
- *Robert VERGE*
- *Arlette VERMANDE*

Un rendez vous est pris pour le vendredi 18 janvier à 17h à salle polyvalente de la mairie. (A l'ordre du jour, la composition d'un nouveau bureau)

6) Questions diverses :

Cette année, du fait de l'absence de loto et de concours de belote, l'association a du faire face à un manque à gagner. Cette situation devra être comblée pour assurer la pérennité de l'exercice financier. Par exemple en augmentant les cotisations, ou baisser la participation de l'association dans les activités proposées ou s'organiser pour faire ces manifestations lucratives (et donc trouver les ressources)

Plusieurs membres expriment le souhait qu'il y ait des activités autres que les jeux de société le jeudi (Ateliers manuels, poterie, tricots, etc...) Françoise BRANDE a pris des contacts avec des personnes sur TAURIAC qui seraient intéressées. Cette piste sera à explorer pour 2019.

En partenariat avec le centre social de BIARS/CERE, il serait possible de déplacer un intervenant pour des séances de Sopho-Relaxation ou de Méditation. Avec l'accord de la mairie, un minimum de 12 personnes intéressées et un créneau horaire, les intervenants seraient d'accord de se déplacer sur TAURIAC. (coût de la séance entre 8 et 10 euros)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 15h30. Les adhérents présents sont invités à partager la galette des rois.

Établi le 13 janvier 2018

Le président

Le secrétaire